

Règlement Jugement volaille Exposition Trois-Rivières

NOTEZ BIEN

En raison des avis de risque de propagation des virus aviaire par les autorités Canadienne et Québécoise, bien que nous ayons l'autorisation de tenir de tels événement, dès leur arrivés, les sujets seront inspectés et s'il y a signe de maladie, le comité se réserve le droit de les refuser à la porte.

Pour respecter la biosécurité, chaque ferme/exposant sera regroupée.

Chaque exposant qui inscrit au moins 1 sujet, reçoit 1 billet d'accès sur le site de l'exposition de Trois-Rivières(n'inclut pas l'accès au Manège)

Les sujets doivent être dans les cages le samedi 5 juillet 2025 entre 9h et 9h45 au plus tard.

Les cages sont fournies gratuitement.

Tous les oiseaux doivent être inscrits au nom du propriétaire réel.

Les spécimens doivent être exposés propre et dans leur état naturel.

La carte de l'activité sera placée sur chaque cage donnant le numéro et la variété du spécimen, mais aucune autre carte (c'est-à-dire : carte de visite ou à vendre) sera affichée sur la cage jusqu'à ce que les juges aient terminé la remise des prix.

Le standard américain de perfection sera le guide pour juger.

Les sujets inscrits dans les classes régulières seront admis à concourir pour les spéciales.

Il n'est pas nécessaire de faire des inscriptions dans les spéciaux, car tous les exposants seront en compétition.

Personne ne sera autorisé à manipuler les oiseaux sauf le juge et le gardien.

Aucun oiseau n'est permis dans le bâtiment sauf ceux inscrits au concours.

Tous les sujets doivent être mis en place avant 9h45 le samedi et sera jugé le jour même.

Après qu'un exposant ait effectué ses inscriptions, aucune modification ne peut être apportée, mais des entrées supplémentaires peuvent être effectuées jusqu'à la date fixée pour fermeture des inscriptions.

Tout sujet, qui de l'avis des juges, est tellement inférieur qu'il ne mérite ni le 1er, ni le 2ème, ni le 3ème prix, ne recevra aucun prix.

Le coût d'inscription d'un sujet est de 1,74\$.

Des prix sont offerts pour chaque variété de couleur de Chantecler reconnue à l'APA, soit Blanc et Perdrix. Pour chaque couleur il y aura une classe: coq, poule, jeunes coqs (mâle moins de 6 mois) et poulettes(femelle moins de 6 mois).

Barème des prix par section simple:

1er: 10\$ 2e: 8\$ 3e: 5\$ 4e: 3\$ 5e: 2\$

Toutes les règles sont à la discrétion du comité volaille et sont sujettes à changement.